



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES

111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: malionu@aol.com

DISCOURS
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
AMADOU TOUMANI TOURE,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU
MALI, CHEF DE L'ETAT DEVANT LA
REUNION PLENIERE DE HAUT NIVEAU
DE LA 60ème SESSION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

(Vérifier à l'audition)

GREET
K, N.Y.
10021

New York, le 15 septembre 2005

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de saluer et de féliciter les deux éminentes personnalités, désignées pour présider les travaux, de cette Réunion Plénière de Haut Niveau de l'Assemblée générale.

Mes salutations et félicitations s'adressent également au Secrétaire général de l'ONU, Monsieur Kofi ANNAN, pour le travail remarquable qu'il mène à la tête de notre Organisation.

Je voudrais par la même occasion, lui exprimer notre profonde reconnaissance pour les rapports de qualité qu'il a soumis à notre analyse.

J'associe à cet hommage le Professeur Jeffrey SACHS et toute l'équipe du Projet du Millénaire pour le Document intitulé : « Investir dans le Développement : Plan pratique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement ».

C'est un rapport qui nous oriente sur la voie à suivre pour réaliser, dans les délais, les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Mesdames, Messieurs,

Cinq ans après le Sommet du Millénaire, des progrès importants ont certes été réalisés, mais certains pays, dont ceux d'Afrique ont encore une grande partie de leurs populations, qui vit dans l'extrême pauvreté.

Au Mali, l'Etat, en collaboration avec les Organisations Non Gouvernementales et la Société civile, a adopté un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

Il exprime notre volonté d'engager des actions de développement mieux organisées, plus consensuelles, donc plus efficaces, et capables de réduire rapidement la pauvreté de façon durable.

Avec l'appui des partenaires, notamment le PNUD, le Mali s'est investi dans la transformation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté en une Stratégie Nationale de Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le Rapport d'étape de Mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Mali fait le point des réalisations accomplies, des obstacles rencontrés et évalue le chemin qui reste à parcourir pour atteindre les Objectifs.

Ainsi, des progrès ont été réalisés en matière :

- ✓ d'égalité des sexes et de promotion de la femme ;**
- ✓ de taux de scolarisation brute qui a atteint plus de 65%, celui des filles est supérieur à 50% avec une progression plus rapide;**
- ✓ d'accessibilité à l'eau potable, plus de 62% en zone rurale ;**
- ✓ de réduction de l'extrême pauvreté mais à un faible rythme ;**
- ✓ de sécurité alimentaire ;**

Mesdames, Messieurs,

Malgré ces motifs d'espoir, nous sommes conscients des efforts à fournir, pour changer significativement les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont le plus sûr moyen d'accélérer notre marche vers le bien-être à travers :

- > l'appui à la réalisation des infrastructures de transport et de communication ;**
- > l'aide à la modernisation du secteur productif, notamment l'agriculture ;**
- > le soutien aux secteurs sociaux : santé, éducation et renforcement des capacités.**

C'est le lieu de réitérer la pleine adhésion du Mali à la vision et aux choix stratégiques des OMD consistant à investir massivement dans le capital humain et dans les infrastructures de base, celles à partir desquelles, tout le reste se construit.

La finalité, c'est de créer un environnement, où les routes assurent le désenclavement, où la production agricole cesse d'être tributaire des

aléas climatiques et qui facilite l'accès à l'eau et aux commodités que sont l'énergie et les moyens de télécommunication.

Si nous arrivons à réunir ces conditions, nos peuples donneront alors la pleine mesure de leur génie pour le développement de nos pays.

Mesdames, Messieurs,

Cependant, les projets de développement dans les secteurs ciblés ont besoin de financement stable, adéquat, et prévisible dans la durée.

Le « Consensus de Monterrey » reconnaît que le développement est une responsabilité partagée, qui commence par les efforts des Pays en Développement eux-mêmes, soutenus par l'engagement de nos partenaires.

Aussi, dans le prolongement de l'initiative PPTTE, et de la décision prise récemment par le « G-8 » d'annuler la dette multilatérale de certains de nos pays, dont le Mali, nos partenaires doivent accélérer le mouvement vers l'augmentation substantielle de l'aide publique au développement, pour atteindre, les 0,7% du PNB.

C'est le lieu de renouveler notre profonde gratitude aux pays qui ont atteint ou dépassé ce seuil.

L'aide publique au développement nous paraît plus que jamais indispensable pour la réalisation d'infrastructures éducatives, sanitaires et sociales.

L'investissement privé a également toute sa place pour impulser la croissance vigoureuse nécessaire au décollage économique du continent Africain.

L'Afrique a besoin de ressources nouvelles ; elle a aussi besoin d'un dialogue permanent avec ses partenaires pour réactualiser, en fonction des exigences de son développement, l'affectation desdites ressources.

La flexibilité est aussi un gage d'utilisation efficace et efficiente de l'aide.

C'est le lieu de saluer la proposition originale du Président Jacques Chirac et de la France, d'un prélèvement de taxe sur les billets

d'avion, afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement.

Mesdames, Messieurs,

S'agissant de la Réforme du système des Nations Unies, l'Union Africaine a fait des propositions cohérentes, équilibrées et justes, qui permettront au Conseil de sécurité d'être plus représentatif de la Communauté internationale dans son ensemble et des réalités géopolitiques actuelles.

Mesdames, Messieurs,

Il n'y a de développement que dans un espace de paix et de sécurité. Le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques y contribue grandement.

Le Mali est profondément attaché aux valeurs démocratiques et au respect des droits de l'homme.

Dans quelques semaines, nous allons accueillir à Bamako une importante rencontre, pour faire le bilan de la mise en oeuvre, cinq ans après, de la Déclaration sur les Pratiques de la Démocratie et des Libertés dans l'Espace Francophone.

Par ailleurs, le Mali en sa qualité de Président en exercice de la Communauté des démocraties, se réjouit de la proposition du Secrétaire général de créer un Conseil des Droits de l'Homme.

Mesdames, Messieurs,

Pour terminer, je vous voudrais redire que nous devons en priorité nous entendre sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement afin de réduire la pauvreté. Je le réaffirme avec force: il y a urgence.

Notre responsabilité devant les générations à venir est immense.

Le Mali continuera à plaider un monde plus juste, plus équilibré.

Cet autre monde est possible.

Je vous remercie de votre attention.